

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 19 (1881)  
**Heft:** 22

**Artikel:** Coumeint quiet sè faut pas laissi conseilli pè la dzalodzi  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-186436>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il est expressément défendu de fumer dans les rues de St-Pétersbourg. L'empereur Nicolas avait une telle aversion pour les fumeurs, que la fumée d'un cigare, lui semblait un crime de lèse-odorat.

Un jeune Français, récemment débarqué des bords de la Garonne sur la rive de la Néva, se promenait un jour sur la Perspective, en compagnie d'un Havane qui avait pour lui tous les attraits du fruit défendu. La Perspective de Newski était déserte et silencieuse ; à cette heure matinale notre flâneur ne craignait pas d'être surpris en contravention, lorsque tout à coup il fut abordé par un officier, qui lui dit :

— Il paraît monsieur, que vous ignorez les règlements de la police sur les fumeurs ?

— J'ai trop de respect pour la vérité pour vous répondre affirmativement, répliqua le fumeur en envoyant une vigoureuse bouffée de tabac au nez de son interlocuteur.

— Alors pourquoi fumez-vous ? répondit à son tour l'officier.

— Pour me désennuyer et passer le temps qui, dans votre chien de pays, soit dit sans vous offenser, me paraît passablement long.

— Sans commettre une indiscretion, pourraient-on savoir ce qui vous retient ?

— Ce sont mes affaires.

— Monsieur est négociant, sans doute ?

— En vin ou en vain, comme vous le désirerez, car les temps sont durs ; vos grands seigneurs ont le mauvais goût de ne boire que du champagne, et moi je n'ai que du bordeaux à leur offrir ; aussi depuis mon arrivée jusqu'à ce jour, j'ai fait choux blanc, quoique ce légume, cher à tout bon estomac russe, ne figure pas sur la carte de mes prix-courants.

Devisant ainsi, le commis-voyageur et l'officier cheminaient, l'un près de l'autre, sur le trottoir de la Perspective de Newski, dans la direction du Palais d'hiver.

— Vous me faites l'effet d'un bon diable, mon officier, lui dit le voyageur ; me permettrez-vous, pour faire plus ample connaissance, de vous offrir un cigare ? Je vous préviens qu'ils sont excellents.

— Je vous remercie mille fois, je ne fume jamais. En ma qualité d'officier, je ne puis enfreindre les ordres de Sa Majesté. L'empereur Nicolas est sévère sur le chapitre de la discipline.

— Sa Majesté ! s'écrie le voyageur en riant, Sa Majesté se fiche pas mal de vous et de moi ; elle dort encore à cette heure. Allons, acceptez ce havane, enflammez-le, fumez, et l'empereur Nicolas n'en saura rien.

L'officier persista dans son refus.

— A propos, mon brave, reprit le Bordelais, connaissez-vous Nicolas ?

— Qui ne connaît pas ?

— Le voyez-vous souvent ?

— Tous les jours pour affaires de service.

— Tous les jours ?

— Sans doute, puisque la nature de mes fonctions m'attache on ne peut plus près de sa personne.

— Et chaque jour vous pouvez lui parler ?

— Comme je vous parle en ce moment.

— Ah ça ! mon capitaine, ne blaguons pas, ce que vous me dites là n'est pas une balançoire ?

— Un officier qui se respecte ne ment jamais.

— Eh bien ! puisque vous connaissez Nicolas, dites-le moi franchement, est-ce un bon zig ?

— Voilà un mot que je ne comprends pas.

— Un bon zig signifie un bon enfant ; or, je vous le demande, votre empereur mérite-t-il l'application ?

L'officier, que la gaieté toute française du voyageur amusait, répondit :

— L'empereur est d'une telle sévérité pour moi, que je ne puis répondre à cette question.

— Je comprends, vous l'aimez peu, vous ne l'aimez guère, vous ne l'aimez pas, comme dit la chanson.... Tant pis ! car je vous aurais prié de me rendre un service.

— Lequel ?

— Celui de lui faire parvenir la carte de mes prix-courants. Mes vins sont excellents, mes prix modérés, deux recommanda-

dations qui remplacent avec avantage celles que je n'ai point.

— Je puis faire mieux encore pour vous.

— Seraut-ce possible, mon colonel ?

— Je puis vous présenter au maître d'hôtel de Sa Majesté, demain matin si vous le désirez, à dix heures précises.

Où ?

— Au Palais d'hiver ; je vous attendrai devant la grande porte, mais soyez exact.

— C'est convenu, mon général, j'apporterai des échantillons, et si j'obtiens une commande, comme je l'espère, nous nous flanquerons une culotte soignée au restaurant en buvant à la santé de l'empereur.

Sur ces entrefautes, les deux promeneurs étaient arrivés sur la place du Palais d'hiver.

— Faites-moi le plaisir de jeter votre cigare, dit l'officier au Bordelais, car les hommes de garde au Palais pourraient me voir et me considérer comme complice de votre contravention.

— Bien volontiers, répondit le fumeur.

Et, joignant le geste à la parole, il lança dans l'espace le bout de son cigare enflammé. L'officier regarda sa montre ; elle marquait huit heures.

— Pardonnez-moi, dit-il, si je suis forcé de vous quitter ; mon service me réclame. Nous nous reverrons demain, à notre rendez-vous.

— Je serai exact ; vous pouvez y compter. Adieu, mon général.

L'officier disparut dans la cour du Palais, et le voyageur rentra à son hôtel en disant :

— Quel honneur, si je pouvais écrire sur mon carnet d'ordres le nom de Sa Majesté l'empereur Nicolas, autocrate de Russie, roi de Pologne, etc. !

Le lendemain, à dix heures, il trouva sa connaissance de la veille se promenant de long en large devant la porte du Palais.

— Eh bien ! mon brave, lui demanda-t-il après avoir échangé une cordiale poignée de main, que dois-je espérer ?

— La commande que je vous ai promise hier, répondit l'officier. Venez. Sa Majesté, prévenue de votre visite, vous recevra elle-même.

Un instant après, le Bordelais se trouva dans une pièce modestement meublée et n'indiquant en rien la magnificence d'une demeure impériale.

— Cet appartement, s'écria-t-il est donc le bazar de celui qui tient dans ses mains les destinées de soixante millions d'hommes ? Ma foi, mon brave, vous conviendrez avec moi que votre empereur n'est pas difficile.

L'officier sourit et lui demanda s'il avait apporté son carnet.

— Le voici, répondit le voyageur.

L'officier le prit, le feuilleta pour la forme, et écrivit sur une page vierge encore, une importante commande, au bas de laquelle il signa : *Nicolas*.

— Que vois-je, oh ! mon Dieu ! s'écria le commis-voyageur en s'inclinant devant l'officier.... vous... vous... seriez....

— Je suis l'empereur, heureux d'avoir pu vous rendre le service que vous m'avez demandé hier.

Cette signature, ajouta le voyageur en la portant à ses lèvres, fera ma fortune.

— A mon tour, répondit l'empereur, j'ai une grâce à vous demander, monsieur.

— Oh ! parlez, sire.

— La première, de ne plus fumer dans les rues de Saint-Pétersbourg. Les Français ne doivent donner que de bons exemples.

(A BALLUYDIER.)

### Coumeint quet sè faut pas laissi conseilli pè la dzalodzi.

On vilhio cocardier, gaillâ retso, mâ étiquo, avâi mariâ 'na dzeina gaupa, bin galéza et tota dzeintrollietta. Cein ne fasâi pas on pâ dâi mî assorti, mâ que volliâi-vo ! La coo avâi prâo mounia et la lurena sè peinsâvè petêtrè qu'avoué la pé d'on vilhio l'ein porrai prâo retrovâ, on dzouveno. L'allâ

bin d'a premi que furont mariâ; mâ cé vilhio reniant sè trovâ dzalâo qu'on tonaire, et sa pourra fenna ne poivè pas pi allâ tatâ lè dzeneliès sein que se n'homo sâi appondu à sè cotillons, kâ lâi seim-bliâvè adè que ti lè valets la remolâvont et la tchafâvont quand n'étai pas quie. Avoué tot cein, lo pourro gaillâ coumeincivè à décheindrè la garda; vegrâi adé pe set, et lo momeint dè veri l'arma à gautse arrevâvè ào galop; mâ adé dévourâ pè la dzalodzi, ne poivè pas sè décidâ à parti avoué l'idée que sa fenna sè porrâi remariâ; assebin sè cram-pounâ tantquie que l'ausse z'u ruminâ et manigansi oquie po lo lâi gravâ. A la fin, lo momeint dè mettrè lo gardabit dè sapin arrevâ, et tot fut de.

La véva porta lo deuit, coumeint dè justo, mâ n'allâ pas grandteimps que lè chalands coumeincront à la reluquâ, et sein pi peinsâ à sè remariâ, ne lè remâofâvè pas. Mâ vâitequie qu'on bio dzo le reçai onna lettra dè se n'homo, écrita dè se n'écre-toura vretablia, que lâi desâi que se l'avâi lo malheu dè sè remariâ, l'arâi lo lizi dè s'ein repeintrè. La pourro fenna fe tot épâirâ su lo momeint; mâ ein après le sè peinsâ que cllia lettra n'étai que n'a folérâ et le recoumeinça à djazâ avoué on galé luron que lâi tapavè dein lo ge, kâ l'idée d'avâi on homo po la défeindrè lâi étai vegrâ du cllia lettra. Crac! lo leindéman vaitsé onco onna lettra pe terriblia què la premire, que la revouique remé ein cousin. Le racontâ l'afférè à sa serveinta qu'étai à la mai-son dza du mé dè dix ans et à qnoui l'homo, dè son viveint, avâi promet que le porrâi lâi restâ tant qu'à la fin dè sè dzo. La serveinta fe état d'êtrè tot ébaïâ mâ tot parâi l'avâi l'air d'avâi dou z'airs, que sa maitra s'ein démaufiâ. Stasse ein parlâ assebin à se n'amairâo que rise d'aboo dè la farça, mâ cein lo tracassivè on bocon. Adon coumeint sè démaufiâvont dè la serveinta, la véva lâi fâ on dzo, rein què po savâi cein que le derâi:

— Accutâ, Fanchette, comptâvo mè remariâ, et peinsâvo poâi vo gardâ tant que vo z'ariâ volliu; mâ me n'homo ne vâo pas, vu que m'écris du l'autro mondo po lo mè défeindrè; et coumeint lo vu pas contrariyi, mè vayo d'obedjâ dè renonci à mon ménadzo et vu retornâ tsi ma mère; dusso dont vo bailli voutron condzi et vo faut vo vouâiti on autra pliace po lo premi dâo mâi que vint.

Mâ fâi la Fanchette qu'avâi pe poâire qu'einvia dè s'ein allâ, sè peinsâ que faillâi mî sè mettrè dâo coté dè la bordzaise què dâo vilhio qu'étai bo et bin moo, et le lâi fe: mâ lè timbro que y'a su lè lettres ne sont ni dâo paradis, ni dè l'einfei; ne le vignont don pas dè lè d'amont, et pî voutron vilhio, qu'étai tant avâro ne lè z'arâi pas affranchès. N'est don pas li que lè z'einvouïe, clliaô lettres.

— L'est bin cein que mè peinso, se répond la fenna; mâ ne mè remârio pas devant dè savâi cein qu'ein est.

Adon la serveinta lâi racontâ que lo vilhio avâi écrit clliaô lettres devant dè mouri et que lâi avâi

bailli ceint francs po lè remettre tsau iena à la pousta ti lè iadzo qu'on valet arâi fè état dè vol-liâi frequentâ perquie. Le lâi dit que l'ein avâi enco on part et la priâ dè lâi perdenâ. Le lâi baillâ lè z'autrèz lettres, et clliaô duès pernettès firont dâi tolès recasâiès ein lè liaiseint que l'ein euron mau ào veintro.

Ora lo resto, vo lo peinsâ: lo mariâdzo sè fe; la Fanchette restâ; furont ti benhirâo et vouaiquie coumeint la dzalosi dâo vilhio a fè férè à sa fenna oquie à quiet le ne peinsâvè pas d'a premi.

On nous écrit d'Yverdon, au sujet de l'article que nous avons publié dernièrement sur les hauts talons :

« L'usage du soulier-échasse chez les dames est, à ce qu'il paraît, fort ancien, car voici ce que je trouve dans un recueil de 1730 :

Elles ont sur la tête une énorme coiffure  
Et sur de hauts patins leurs pieds à la torture.  
Or si vous supprimez ces secours superflus  
Il ne vous restera qu'un tiers de femme au plus.

*Définition.* L'amour est un œuf frais, le mariage un œuf dur et le divorce un œuf brouillé. — L'amour, ajoutent quelques-uns, est un roman qui a le caprice pour préface, l'indifférence pour conclusion, et dont il est extrêmement rare que les auteurs tirent une seconde édition.

Un voyageur entre à l'hôtel de la Paix, à V\*\*\*, au moment où le propriétaire distribue de gros coups de bâton à un jeune homme.

— Est-ce votre fils ? interrompt le voyageur.

— Non, répond l'hôtelier, c'est mon neveu, qui profite de ses vacances pour faire un séjour d'agrément dans ma famille.

En « faisant » l'appartement, Calino s'approche d'un bocal où nagent des poissons rouges; il prend un de ces malheureux cyprins et se met à le frotter vigoureusement avec une brosse à tapis.

La maîtresse du logis survient, et, levant les bras au ciel :

— Ah ça ! mais êtes-vous fou ? Vous brossez mes poissons rouges !

— Dame ! madame m'a recommandé de les tenir propres !

**Opéra.** — Lundi 30 Mai: **La Favorite**, grand opéra en quatre actes, musique de Donizetti.

**PAPÉTERIE L. MONNET.** — Reçu un bel assortiment de presses à copier. — Prix avantageux. — Impressions de cartes de visite, têtes de lettres, enveloppes avec raison de commerce, cartes de bal, de soirées, de convocation, etc.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie